

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DU BASSIN VERSANT DE L'ALLIER AVAL



DIAGNOSTIC

TABLEAUX THÉMATIQUES DE SYNTHÈSE

OCTOBRE 2007

Maître
d'ouvrage



Partenaire
financier



Réalisation



Diagnostic – tableaux de synthèse par thématique

Le diagnostic vise à réaliser une analyse qui aboutisse à la définition et à la hiérarchisation d'enjeux et à la formulation d'objectifs de gestion de l'eau sur le territoire du SAGE. Ce travail sera réalisé de manière partagée avec les acteurs grâce à l'animation de réunions thématiques et géographiques. Deux outils serviront de supports au travail des acteurs :

- Les tableaux de synthèse par thématique qui font l'objet de ce document
- Les fiches descriptives par sous bassin versant qui font l'objet d'un atlas joint.

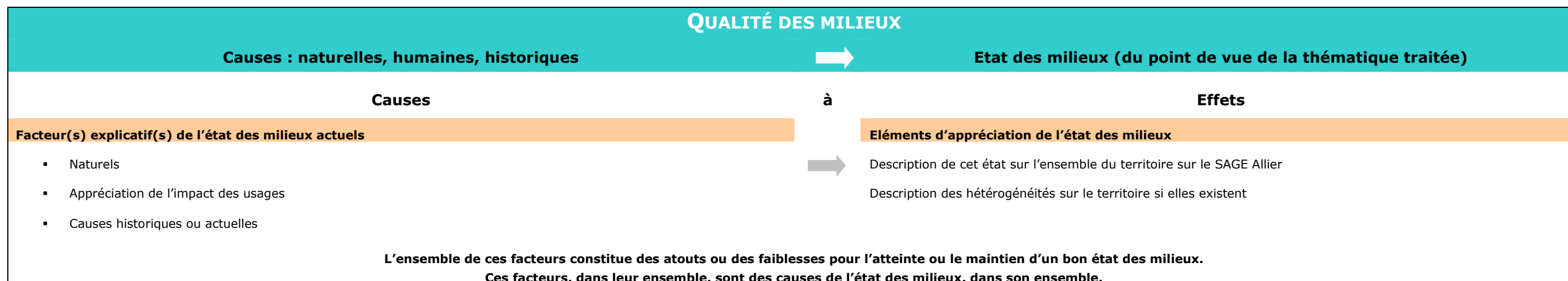
Les tableaux de synthèse sont organisés par thématique :

- Gestion quantitative de la ressource
- Gestion qualitative de la ressource
- Gestion et valorisation des cours d'eau et milieux aquatiques
- Dynamique fluviale

Pour chaque thématique deux volets sont présentés :

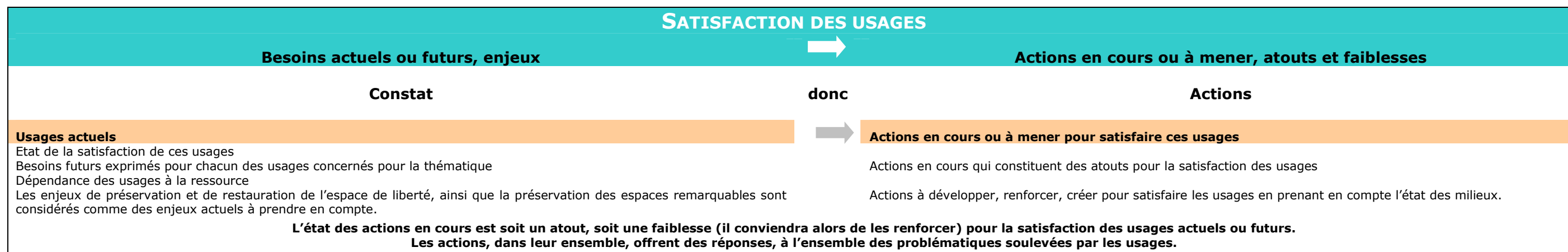
- L'état des milieux et les causes explicatives de cet état des lieux
- La satisfaction des usages qui présentent les besoins et les actions nécessaires pour les satisfaire.

Ces tableaux se présentent sous la forme suivante :



Pour le thème de la gestion quantitative, deux tableaux ont été réalisés :

- l'un pour les étiages (qui présente les causes potentielles de l'état des étiages de l'Allier et des affluents)
- l'un pour les crues (qui présente les causes historiques et les outils existants explicatifs de l'état de la prévention et de la gestion des crues sur le territoire du SAGE)



Thème : Gestion quantitative de la ressource en eau

ETIAGES ET ATTEINTE DES OBJECTIFS DCE

Causes naturelles ou humaines



Etat des milieux d'un point de vue quantitatif

Ressources en eau souterraine importantes sur le territoire du SAGE Allier aval

Notamment dans la Chaîne des Puys et dans la vallée de l'Allier (nappe alluviale)
Sur certains secteurs, la nature granitique du sous-sol offre peu de ressources souterraines ; l'étiage des cours d'eau n'est donc pas soutenu par les apports souterrains

Ressources externes au territoire du SAGE qui participent à l'alimentation de l'Allier

La Dore, la Sioule et l'Alagnon participent environ à hauteur de 27% des débits d'étiage de l'Allier à l'aval du bassin

Barrage de Naussac

Réalimentation de l'axe Allier
Utilisé pour réalimenter la Loire en complément de Villerest notamment pour satisfaire les débits d'objectifs d'étiage à Gien (exemple en 2003 et 2005).
Gestion coordonnée entre Villerest et Naussac, par l'Etablissement Public Loire avec l'appui de la DIREN Centre sur la base des données du réseau Cristal

Retenue de la Sep

Créée en 1995, pour satisfaire aux besoins en eau d'irrigation et maintenir les débits d'étiage dans la Morge

Prélèvements agricoles

Prélèvements importants en zone de Limagne et dans la plaine de l'Allier à l'aval de Vichy
Prélèvements répartis sur l'ensemble du territoire du SAGE Allier aval

Estimation d'atteinte des objectifs quantitatifs fixés par la DCE d'ici à l'horizon 2015

Pas de problème pour l'ensemble des masses d'eau du SAGE
Exception faite de la masse d'eau n°4078 dans le Cher, classée en doute (calcaires et marnes du Jurassique supérieur et Berry est)

Des débits d'étiage maîtrisés sur le cours de l'Allier

Des débits objectifs d'étiage globalement respectés sur le cours de l'Allier même durant les années sèches (difficultés ponctuelles en 2005 dues à la vidange de Naussac)
Gestion interdépartementale des lâchers d'eau de Naussac et des mesures de restriction
Le débit minimum mensuel QMNA5 de l'Allier diminue d'amont en aval sur les tronçons Coudes - Limons ainsi qu'entre Moulins et le Bec d'Allier, et ce en raison d'une forte pression des prélèvements.

Une situation des affluents plus variée

Des débits d'étiage faibles sur les affluents de l'Ailloux, du Jolan, de la Sep (affluent de la Morge), de la Bieudre et de la Burge
Débits d'étiage dans la Morge soutenus par la retenue de la Sep
Impacts notables de consommation d'eau et de dérivation sur l'état fonctionnel des cours d'eau identifiés par le ROM (Réseau d'Observation des Milieux) sur la Vendage, le Dannat et dans une moindre mesure sur l'Andelot et la Morge aval

Thème : Gestion quantitative de la ressource en eau

PRÉVISION ET GESTION DES CRUES

Outils existants et facteurs événementiels



Etat d'avancement de la prévention et de la prévision des crues

Des outils récents créés par la loi

PPR = plan de prévention des risques d'inondation
PCS = plan communaux de sauvegarde

Existence d'un Service de Prévention des Crues (SPC) basé à Clermont-ferrand

A pris le relais du Service d'Annonce des Crues
Structure de bassin mise en place par l'Etat
Rôle de surveillance, de prévision et d'information des crues – a compétence sur l'ensemble du cours de l'Allier

Existence du réseau Cristal cofinancé par l'Etat et l'Etablissement public Loire

Réseau de surveillance pluviométrique et hydrologique couvre l'Allier, l'Alagnon, la Sioule et la Dore mais pas les affluents

Crue récente de 2003 sur l'Allier

Fréquence de retour de crue de 20 à 30 ans
Retour d'expérience réalisé sur cette crue
Pas d'autres événements récents : la seule crue plus importante du XX^{ème} siècle date de 1943

Méconnaissance des crues des affluents

Phénomène de crues torrentielles, liés à des épisodes orageux (ponctuels d'un point de vue pluviométrique)

L'élaboration de PPR est en bonne voie

Dans l'Allier, l'ensemble des communes riveraines ont un PPR prescrit ou approuvé
Dans le Puy de Dôme, le plan des surfaces submersibles qui couvrent les communes riveraines de l'Allier doit être révisé
La démarche sur les affluents est plus lente mais s'engage progressivement : Clermont, Riom, les communes traversées par des affluents de la Veyre et de la Couze Chambon ont engagé des PPR mais les risques restent mal connus concernant les ruisseaux urbains dans certaines agglomérations telles que Vichy, Moulins, etc.

Un inventaire des enjeux exposés incomplet notamment pour les crues importantes

La crue de 2003 a mis en évidence les points les plus vulnérables en terme d'infrastructures routières et de réseau
Estimation globale du type d'activités présentes et de la population présente en zone inondable de l'Allier par le SPC
Pas de connaissance de la vulnérabilité de la population et des activités économiques
Méconnaissance des enjeux exposés lors de crues plus importantes (fréquence centennale)
Pas de démarche de connaissance des risques pour les communes exposées aux crues torrentielles et orageuses des affluents

Un système de prévision des crues à compléter

Le système de prévision des crues, assuré par le Service de prévision des crues et basé sur le réseau de mesures Cristal, a bien fonctionné durant la crue de 2003
Les informations transmises peuvent être améliorées, selon certains maires
Annonce des crues absente sur les affluents

Des outils de gestion de crise à développer

Des PCS sont en cours d'élaboration en Haute-Loire et dans le Puy de Dôme
Un accompagnement souhaité par les maires pour la mise en place de cet outil
Réflexion souhaitée à un échelon intercommunal

Protection contre les crues

Projets de mise en place de bassins de rétention pour protéger Clermont-Ferrand et Moulins ainsi qu'à Vichy
Les mesures de protection en cours sur l'Allier
Le projet de barrage du Veurdre, soumis à controverse, (ouvrage écrêteur des crues de l'Allier pour limiter les crues dans le Val de Loire), semble en sommeil

Thème : Gestion quantitative de la ressource en eau

SATISFACTION DES USAGES

Besoins en eau



Outils existants ou à mettre en oeuvre

Eau potable

Moyenne annuelle des volumes prélevés sur la période 1998 – 2005 : 68 Mm³
Besoins estimés pour l'eau potable à l'horizon 2010 : pas de problème quantitatif
Dépendance vis-à-vis de deux ressources principales : nappe alluviale de l'Allier (55 %) par la Chaîne des Puys (31 %)
Certains captages du lit majeur de l'Allier sont potentiellement menacés du fait des crues ou de l'incision du lit
Des territoires déficitaires en eau en été : Montagne Bourbonnaise et Monts du Livradois
Besoins en eau plus importants en été du fait notamment de résidences secondaires.

Agriculture

Moyenne annuelle des volumes prélevés pour l'irrigation sur la période 1998 – 2005 : 31 Mm³
L'irrigation permet de garantir la productivité et l'accès à des cultures sous contrats
Des besoins supplémentaires exprimés localement
Les années 2003 et 2005 ont connu des hausses de surfaces irriguées et des besoins à l'ha plus important
Deux ressources en eau principales : l'Allier (38 %) et sa nappe alluviale (27 %)
Des prélèvements en eau superficielle répartis sur l'ensemble du bassin versant
Mesures de restriction coordonnées en 2003 afin de respecter des débits d'étiage à Gien
Des affluents aux étiages fragiles qui limitent les prélèvements (Eau Mère)

Industrie

Moyenne annuelle des volumes prélevés sur la période 1998 – 2005 : 8 Mm³
Usage qui représente 7,5 % des prélèvements
Prélèvements principaux dans la Chaîne des Puys (31%), la nappe alluviale (20%) et l'Allier (39%)
La part de l'embouteillage, qui ne restitue pas l'eau au milieu, est de 46% : ces prélèvements sont en augmentation depuis 1998. De 2,1 Mm³ en 1998, les prélèvements pour l'embouteillage sont passés à 3,7 Mm³ en 2003.

Autres prélèvements d'eau

Golfs
L'activité de sport d'hiver entraîne la création de retenues d'eau pour la production de neige artificielle

Des réflexions sur l'axe Allier à engager

La gestion des lâchers de Naussac, qui est inter-départementale, influence la disponibilité en eau et doit prendre en compte les usages sur le SAGE
Considérer un ensemble nappe-rivière en matière de gestion de la ressource
La DIREN Auvergne réalise actuellement un travail de définition de la nappe d'accompagnement
Deux démarches à mener de front qui peuvent paraître contradictoires :
Préserver la dynamique fluviale pour lutter contre l'incision du lit
Protéger certains captages menacés par la mobilité du lit

Des moyens pour compléter cette sécurité « quantitative »

Eau potable : il est possible d'économiser la ressource par une amélioration des réseaux de distribution d'eau potable dans le Puy de Dôme
Des interconnexions bien développées dans le département de l'Allier et avec les bassins versants voisins ; Des interconnexions à poursuivre en Haute-Loire et dans le Puy de Dôme
Poursuivre les efforts en matière d'économie d'eau pour tous les usages
Projet de barrage sur la Besbre pour sécuriser l'AEP de la Montagne Bourbonnaise controversé.

Gestion de la ressource en eau

Une gestion de crise « sécheresse » à l'échelle du bassin Loire débutée en 2003 qui doit prendre en compte les besoins locaux
L'EPL interlocuteur important par son rôle de gestionnaire des barrages et sa compétence interdépartementale
En cas de sécheresse, invitation de la DRIRE auprès des industriels à définir les usages moins prioritaires
Une gestion collective de l'irrigation possible, à favoriser
Dans le Puy de Dôme, une grande majorité des prélèvements se fait par les ASA
Les demandes individuelles sont regroupées par un mandataire unique : la Chambre d'Agriculture

Une connaissance des volumes prélevés à harmoniser et à compléter

Les petits préleveurs ne sont pas connus de l'Agence de l'Eau
Les prélèvements « loisirs » et « tourisme » ne sont pas identifiés en tant que tels
Selon les départements, les DDAF ont une connaissance hétérogène des volumes consommés agricoles
La localisation précise des prélèvements existe uniquement dans l'Allier
Une prévision et anticipation des besoins futurs pour le développement d'activités à mieux connaître (rôle des schémas globaux ou départementaux : gestion de l'eau potable, aménagement et valorisation touristique...)

Ressource disponible dans la Chaîne des Puys et impact des prélèvements sur les affluents inconnus :

Etude complémentaire sur la connaissance de ressource de la Chaîne des Puys en cours

Thème : Gestion qualitative de la ressource en eau

QUALITÉ DE LA RESSOURCE EN EAU

Causes naturelles ou humaines



Etat des milieux d'un point de vue qualitatif

Réseau de suivi de la qualité des eaux

Un réseau de suivi bien développé concernant les pesticides grâce au réseau Phyt'eauvergne. Les possibilités de recherche et de détection se sont améliorées entre 1998 et 1999.
Un réseau de contrôle de surveillance qui permettra un meilleur suivi des affluents.
Absence de données de qualité de l'eau sur la Sologne Bourbonnaise et le Livradois.

Contexte naturel

Nature géologique volcanique et granitique de la Chaîne des Puys et du Livradois
La vulnérabilité des nappes de part leurs caractéristiques intrinsèques est qualifiée de :

- Forte pour la nappe alluviale de l'Allier
- Moyenne à forte pour les formations sédimentaires
- Moyenne pour les aquifères volcaniques
- Faible pour les aquifères de socle

Assainissement domestique en cours d'amélioration du fait des exigences réglementaires

Classement de tout le bassin de l'Allier aval en zone sensible à l'eutrophisation, ce qui impose de traiter le phosphore et l'azote
Amélioration du fonctionnement des stations de grande capacité qui se poursuit avec la mise en conformité vis-à-vis de la Directive ERU.

Les taux d'épuration sont globalement bons (> 90%) en ce qui concerne les matières en suspension et les matières oxydables
Ils peuvent être certainement améliorés pour l'azote et le phosphore (84% et 77%). Les stations relativement importantes (>2000 EH pour l'azote et >1000 EH pour le phosphore) qui sont en-dessous du taux d'épuration de 70 % pour l'azote et de 80% pour le phosphore représentent une part importante de la pollution rejetée sur le bassin (41 % et 45 %).
L'impact local des petites stations, dont globalement les taux d'épuration sont moins bons mais qui représentent des rejets totaux faibles, sur les petits cours d'eau est inconnu.
La situation des réseaux reste problématique de par un taux de collecte parfois faible, des entrées d'eau claire, et des réseaux unitaires majoritaires qui posent des problèmes de fonctionnement par temps de pluie.

En terme **d'assainissement non collectif**, la mise en place des SPANC est bien avancée. La conformité de ces installations individuelles n'est actuellement pas connue.

Des risques de pollution agricole dominants concernant les nitrates et les pesticides

Une activité dominante céréalrière en Grande Limagne et en Limagne Bourbonnaise
Une activité d'élevage dominante en Montagne bourbonnaise, Bocage Bourbonnais, Sologne bourbonnaise, les monts Dôme, Dore, le Cézaillier et Livradois.

Des problématiques locales sont identifiées par les acteurs notamment les rejets de lactosérum, des nouvelles opérations de drainage dans le massif du Sancy.

Des opérations locales de diagnostic et de maîtrise des risques de pollution sont menées.
Le Val d'Allier dans le département de l'Allier et de la Nièvre est classé en zone vulnérable. L'extension de cette zone vulnérable au Puy de Dôme est envisagée. L'implantation de bandes enherbées en bord de cours d'eau est imposée dans le cadre de la conditionnalité des aides PAC. Les programmes incitatifs de mise aux normes des bâtiments d'élevage n'ont pas suffi à réaliser l'ensemble des investissements nécessaires pour maîtriser les effluents notamment en zone de montagne. Le dispositif d'aide à l'investissement PVE est disponible sur une grande partie du territoire du SAGE (sur les thèmes nitrates et phytos) , notamment en Grand Limagne, Limagne Bourbonnaise, Sologne Bourbonnaise, Bocage Bourbonnais et l'ensemble de la nappe alluviale. Certains bassins versants ont été identifiés comme prioritaires pour la mise en œuvre de mesures parcellaires.

Rejets industriels

Les rejets industriels sont relativement bien suivis par la DRIRE qui cependant ne suit que 22 industries sur les 121 établissements recensés comme potentiellement émetteurs de pollution par l'Agence de l'Eau ; ceci rend difficile l'appréciation de l'impact des rejets industriels sur le milieu naturel.
Les raccordements de certaines industries sur les réseaux d'assainissement collectif peuvent poser des difficultés de traitement qui seraient à préciser : Absorption possible de la charge polluante, Des spécificités de traitement ou des précautions pour l'utilisation des boues à prévoir.
Le traitement des sites pollués est en cours.
L'origine industrielle de certaines pollutions par les métaux n'est pas clairement établie.

Inquiétude vis-à-vis de l'atteinte des objectifs qualitatifs fixés par la DCE d'ici à l'horizon 2015

2/3 des masses d'eau superficielles sont classés en « délais/actions » supplémentaires nécessaires pour l'atteinte des objectifs en raison de pressions sur la qualité des eaux (pesticides, macropolluants) ou sur le milieu physique ; seules les masses d'eau des Couze sont classées en « respect ».

Les nappes des « Alluvions de l'Allier aval » et des « Sables, argiles et calcaires du tertiaire et de la plaine de la Limagne » ainsi que celle moins concernée des « alluvions Loire du Massif Central » sont classées en « délais-actions » supplémentaires pour les paramètres nitrates et pesticides.

4 plans d'eau sur 8 sont classés en « délais/actions » pour cause de trophie.

Une situation des affluents plus alarmante que sur l'Allier

Allier : Globalement la qualité des eaux de l'Allier est classée « bonne » à « moyenne » sur l'Allier d'après le SEQ Eau. Seuls quelques points noirs existent concernant les matières organiques et oxydables et les pesticides.

Affluents : Situation plus dégradée sur les affluents de Limagne pour lesquels la qualité pour les matières oxydables, les matières azotées, les nitrates et les phosphores est « moyenne » à « mauvaise ». De nombreux affluents sont de qualité médiocre vis-à-vis des pesticides à savoir ceux de Grande Limagne, de Limagne Bourbonnaise, de Sologne Bourbonnaise. La Limagne est aussi concernée par une qualité médiocre vis-à-vis des micro-polluants métalliques. Les affluents « Les Couze » bénéficient d'une bonne qualité sur la très grande majorité des paramètres.

Evolution :

L'évolution de la qualité entre 1999 et 2004 diffère selon les paramètres :
Une faible dégradation concernant les nitrates sur l'aval de la rivière Allier.
Une nette amélioration concernant les phosphores sur les affluents et sur l'Allier même si certains points noirs persistent.
Pas d'amélioration observée sur les pesticides.

Une qualité des nappes variables

La nappe des alluvions de l'Allier : la qualité de l'eau des captages reste convenable car les pompages créent un appel d'eau de la rivière Allier, qui traverse les alluvions ; la qualité mesurée en ces points reflète donc la qualité du mélange ; la qualité mesurée en des points « non influencés » montre une qualité médiocre à mauvaise concernant les nitrates et les pesticides

Les aquifères sédimentaires : qualité très variable et peu suivie. A noter une qualité médiocre concernant les nitrates et les pesticides pour les Sables et graviers du Bourbonnais
Des pollutions au plomb et au mercure sont rencontrées ponctuellement dans la nappe de l'Allier et en Limagne.

Les aquifères volcaniques et de socle : sont concernés par des teneurs en arsenic élevées. Dans la chaîne des Puys, malgré une eau de bonne qualité, les teneurs en nitrate sont en augmentation.

Thème : Gestion qualitative de la ressource en eau

SATISFACTION DES USAGES

Besoins en eau et état des lieux de la qualité de l'eau



Outils existants ou à mettre en oeuvre

Des dépassements de normes eau potable maîtrisables

Qualité **bactériologique** : des dépassements sont observés principalement en zone de montagne (25 communes concernées)

Qualité **nitrites** : la qualité de l'eau distribuée reste globalement stable grâce aux mesures prises (dilution avec des eaux moins chargées en nitrate, abandon de captage, etc...) et des dépassements de la norme de 50mg/L ont été observés sur une dizaine de communes seulement en 2003 principalement en Sologne Bourbonnaise

Qualité **pesticides** : la moitié des communes du département de l'Allier (le seul pour lequel nous disposons de données précises) a connu des dépassements en 2003 de la norme de 0,1 µg/L sur les secteurs de l'axe allier, vichy et de la Sologne Bourbonnaise.

7% de la population de l'Allier et 15% de la population du Puy-de-Dôme sont desservies par des eaux dont les teneurs en **arsenic** sont supérieures à la norme de 10µg/L. Cela concerne principalement les secteurs de la chaîne des Puys, de Riom, du Bas-Livradois, du Doulon et d'Yzeure.

70% des eaux distribuées sont **agressives** dans le département de l'Allier sur les secteurs de la Sioule et Bouble (Chaîne des Puys), du Sichon et du Val d'Allier.

Une dépendance à la ressource de l'axe Allier inquiétante

Dépendance vis-à-vis de la ressource « nappe alluviale de l'allier » : 55 % des prélèvements proviennent de cette ressource

Nappe dont la vulnérabilité est qualifiée de forte et qui a été classée en « délais/actions supplémentaires » pour l'atteinte des objectifs DCE d'ici 2015 vis-à-vis des teneurs en nitrates et en pesticides.

Même si la qualité de l'eau des captages reste convenable grâce à une dilution de l'eau par l'eau de la rivière Allier, la qualité mesurée en des points « non influencés » montre une qualité médiocre à mauvaise concernant les nitrates et les pesticides.

La rivière Allier qui contribue à alimenter ces captages est sensible aux risques de pollution (risque dû à l'autoroute A75 par exemple) et est dépendante des lâchers de Naussac.

Loisirs

Le développement des activités de loisirs nautiques nécessite une qualité des eaux superficielles de bonne qualité.

Sur les 12 sites de baignades suivis par la DRASS Auvergne sur la période 2005-2006, 3 seulement présentent des eaux de bonne qualité. La qualité moyenne des plans d'eau n'impose pas d'interdictions de baignades ; seul l'Allier au niveau du pont de l'Auzon peut être momentanément pollué.

La moitié des plans d'eau du SAGE « Allier » est classée en « délais-actions » supplémentaires pour causes de trophie (richesse en nutriments trop importante).

Irrigation et industrie

Les exigences en matière de qualité d'eau pour ces usages sont mal connues. Cette question n'a pas été soulevée lors de l'état des lieux.

Par secteur, des actions de préservation de la qualité des eaux distribuées différenciée

En zone de montagne

Une surveillance à accentuer et une sensibilisation des particuliers, qui utilisent de l'eau des réseaux privés à effectuer.

Des systèmes de protection et de désinfection à mettre en place.

Sologne Bourbonnaise

Des actions d'amélioration de la qualité de l'eau de ces captages est à mettre en œuvre (nitrates, pesticides) et de traitement (arsenic).

Dans les massifs d'origine **volcanique ou granitique** (Chaîne des Puys, Livradois, Montagne bourbonnaise), en complément des solutions de dilution, la mise en place d'unités de traitement, coûteuses, est à poursuivre pour s'assurer de la conformité vis-à-vis de l'arsenic et de l'agressivité de l'eau.

Une sécurité permise par les interconnexions

Des interconnexions bien développées dans le département de l'Allier et avec les bassins versants voisins ; Des interconnexions à poursuivre en Haute-Loire et dans le Puy de Dôme.

Des procédures de protection des captages bien avancées

Seuls 15% des captages sur le territoire du SAGE n'ont pas terminé leur procédure

Les secteurs où des efforts de sécurisation sont à poursuivre sont principalement ceux de la Chaîne des puys, de la Montagne Bourbonnaise, sur l'axe Allier à l'aval de Vichy.

Une réflexion impérieuse à mener sur l'axe Allier

La restauration de la qualité de la nappe alluviale de l'Allier est à mettre en œuvre impérativement.

Des plans d'urgence et d'alerte existent à Clermont-Ferrand et Brioude.

Un système, plus global, de suivi « en temps réel » et d'alerte globale sur l'axe Allier doit être étudié.

Anticiper pour permettre la satisfaction de l'usage « loisirs » sur le long terme

La surveillance de la qualité des eaux de surface en période estivale est à encourager (qualité bactériologique, suivi algal).

La lutte contre l'eutrophisation des plans d'eau, par des méthodes préventives, est à entreprendre.

Thème : Gestion et valorisation des cours d'eau et des milieux

QUALITÉ DES MILIEUX ET ESPÈCES REMARQUABLES

Causes naturelles ou humaines



Etat des milieux

Une dynamique fluviale encore active : l'Allier dernière «rivière « sauvage » de France

20 % du linéaire conserve une dynamique latérale intense et 40 % une dynamique latérale modérée
Les secteurs où la dynamique latérale est active et où la largeur de la zone inondable est importante permet une grande diversité des milieux

La libre circulation piscicole assurée sur l'Allier mais limitée sur les affluents

L'Allier est classée en rivière « réservée » ce qui interdit toute installation hydro-électrique sur son cours.
La franchissabilité des ouvrages a été partiellement qualifiée : 97 ouvrages sur 208 ont été qualifiés :

- 67 parmi les 98 sont considérés infranchissables : ils se situent sur les affluents des Couze, du Sichon, l'EauMère, la Burge, La Bieudre et la Queune
- Les ouvrages sur l'Allier n'ont globalement pas d'impact fort sur la montaison des saumons, anguilles et aloses.

L'Allier, le Sichon, les Couze ont été classés par la loi sur la libre circulation piscicole, avec une liste des espèces migratrices associée, ce qui impose d'équiper les ouvrages nouveaux et existants de dispositif de franchissement

Une occupation du sol riveraine en mutation

L'urbanisation est la cause d'altérations morphologiques très fortes sur l'Artières aval, l'Ambène, la Morge aval et la Tiretaine
De la même façon, l'activité agricole a modifié fortement la morphologie des cours d'eau sur le Lembronnet et le Buron et a un impact moyen sur l'ensemble des affluents de l'aval du bassin.

Le manque d'entretien des bords de cours d'eau semble s'observer, notamment dans les secteurs peu peuplés.
L'enrésinement des bords de cours d'eau est un phénomène observé en Montagne Bourbonnaise et dans le Livradois, dont le phénomène reste à dimensionner.

L'exploitation historique des granulats dans l'Allier s'est reportée depuis les années 1980 dans le lit majeur.

De nombreux espaces naturels remarquables...

Les ZNIEFF couvrent 27% du territoire du SAGE
Les milieux remarquables sont très variés et particuliers : landes et prairies d'altitude, vallées et coteaux xérotiques, tourbières, maars, sources pétrifiantes, Val d'Allier
1/3 des ZNIEFF est en lien avec les milieux humides
La rivière « Allier » et ses annexes offrent des biotopes variés : grèves, bras morts, eaux courantes,...

...abritant un patrimoine faunistique et floristique à connaître, à préserver et à gérer

Des poissons migrateurs saumon, alose, lamproie marine, anguille, truite de mer sont présents sur le bassin de l'Allier aval

Le comptage des saumons montre des résultats encourageants même si la capacité des saumons à se reproduire naturellement est mise en doute

D'autres espèces aquatiques remarquables sont identifiées : chabot, toxostome, bouvière ainsi que la loutre, les écrevisses à pattes blanches, le castor.

Le Val d'Allier présente un grand intérêt ornithologique pour la nidification ainsi que pour l'accueil d'espèces en migration et en hivernage. D'autres espèces végétales (marsilée à 4 feuilles) et animales (dont batracien, libellules, papillons) sont d'intérêt communautaire.

Les espèces envahissantes notamment la jussie (qui se développe dans des bras morts de l'Allier, zones privilégiées de reproduction du brochet) et la renouée de Bohême constituent des menaces

Etat fonctionnel des cours d'eau : disparate et en cours d'évolution

Affluents

L'état fonctionnel analysé par le ROM est très variable pour les 40 contextes identifiés dans le SAGE : « très bon » pour 6 contextes à très mauvais pour 3 contextes (Artières aval, Bédât aval, Tiretaine et Ambène). La dégradation est principalement due à une perturbation morphologique et plus localement à une perturbation hydrologique (prélèvement, régulation, éclusée).

Selon le REH, annexe et lit majeur, continuité et lit mineur sont les compartiments de la rivière les plus altérés.

La qualité biologique suivie par les IBGN reflète une amélioration en 2004 et 2005 qui restent à confirmer.

Dans le Puy de Dôme, les perturbations identifiées par le PDPG portent principalement sur la qualité de l'eau, les travaux hydrauliques.

Thème : Gestion et valorisation des cours d'eau et des milieux

SATISFACTION DES USAGES

Besoins actuels ou futurs, enjeux



Actions en cours ou à mener, atouts et faiblesses

L'eau et le patrimoine naturel, éléments clés du développement touristique

Projet-phare « itinéraire de découverte de la rivière et du patrimoine naturel et culturel » propose la mise en place d'aménagements d'axes de circulation le long de la rivière Allier (randonnée, VTT, automobiliste).
La randonnée, activité de loisirs très présente sur le territoire est un loisir, moyen de découverte des milieux et des bords de cours d'eau.
Les activités historiques et phares autour de l'eau : activité thermale et pêche.

La rivière Allier, un axe majeur

En matière d'aménagement du territoire, l'axe naturel de l'Allier qui concentre activités et population est un élément structurant du territoire.
Le corridor Allier est un axe de migration d'espèces piscicoles, d'hivernage et de reproduction des oiseaux migrateurs.

Qu'est-ce que préserver aujourd'hui ?

Les réglementations incitent à des approches intégrées de la préservation des milieux et fixent un objectif de non-intégration des milieux.
Le patrimoine naturel est sensible aux évolutions des activités humaines, qui peuvent les impacter ou favoriser leur entretien :

- La problématique d'entretien des bords de cours d'eau est un phénomène grandissant
- L'extraction des granulats s'est déplacée dans les années 1980 vers le lit majeur en posant de nouvelles questions

Il est interdépendant des milieux qui lui sont proches (milieux annexes de la rivière, circulation d'espèces) et nécessite de prendre en compte le site et son environnement.

Vers un nouveau produit touristique ou vers un nouvel outil de préservation...

Les sites remarquables sont à la fois des lieux d'attraction, d'accueil et de sensibilisation du public.
De nombreux projets sont en cours d'élaboration : Ecopole du Val d'Allier, Ecozone du Val d'Allier, la maison de la rivière Allier, l'observatoire de la rivière Allier
Les anciennes **gravières** sont des nouveaux milieux à gérer et à protéger. Elles peuvent être restaurées en zones humides intéressantes et constituer des sites d'accueil du public.

Une fréquentation à maîtriser

L'impact environnemental du projet « itinéraire de découverte » le long de l'Allier est à étudier.
L'impact du développement de la randonnée motorisée est à étudier.
Un suivi des milieux sur les sites remarquables pour surveiller les impacts de la fréquentation est à encourager.

Une identification de ce patrimoine à compléter

Les zones humides sont globalement mises en lumière au travers des zonages ZNIEFF mais des inventaires plus précis complétés par une typologie et une analyse de la fonctionnalité est à mener.
La localisation des zones de frayères est partielle sur le territoire du SAGE (réalisée dans le Puy de Dôme et Haute-Loire) et nécessiterait des compléments sur la fonctionnalité de ces frayères (étude menée en Haute-Loire sur la potentialité des sites).
L'évolution récente de la qualité biologique évaluée par l'indice « poissons » et l'indice « diatomées » n'est pas connue.

Un secteur associatif dynamique

Le secteur associatif prend en charge de nombreuses actions de connaissance du patrimoine naturel (inventaire, suivi, comptage), de diagnostic et de gestion de sites:
L'association Loire Grands Migrateurs LOGRAMI fédère les acteurs, du monde de la Pêche, autour de l'enjeu « grands migrateurs »
Les associations LPO, FRANE, et Allier sauvage interviennent en faveur de la protection des sites et des paysages
Les conservatoires d'espaces naturels : Le CEPA et le CSA interviennent dans la gestion d'espaces remarquables
Les Fédérations de Pêche élaborent des documents de diagnostic (SDVP) et de gestion des milieux (les PDPG sont en cours de validation dans le Puy-de-Dôme et en cours d'élaboration dans l'Allier).

Des acteurs locaux forts, un atout pour la gestion des milieux

Établissement Public Loire a compétence sur l'ensemble du SAGE Allier.
Il existe deux parcs naturels régionaux : le PNR des volcans d'Auvergne et le PNR du Livradois-Forez, qui bénéficient d'une expérience forte en matière accueil et de préservation des milieux.
Les départements disposent de nouvelles compétences pour gérer et valoriser les espaces naturels sensibles (ENS)

De nouveaux modes de gestion à encourager

Les modes de gestion contractuels, visent à maintenir l'équilibre des usages, qui ont permis le maintien de ces milieux.

Une majeure partie des surfaces en espaces remarquables sont couvertes par du Natura 2000.
La mise en œuvre des DOCOB est en cours sur de nombreux sites Natura 2000, notamment sur le Val d'Allier.
Les autres outils de gestion couvrent des surfaces moins importantes.

Une gestion globale à l'échelle de bassins versants ou de l'ensemble de la rivière à renforcer

Affluents :

Différents outils de gestion des berges, ripisylves voire de bassins versants existent ; ils restent peu développés en rive droite et dans le département de l'Allier notamment.

Allier : Elaboration en cours par la Région Auvergne d'un Schéma de développement durable de la rivière Allier

La 3^{ème} phase du plan Loire et du programme Loire Nature sont en cours de signature et d'élaboration pour la phase 2007-2013.

Le maintien de la dynamique fluviale est un objectif global sur la rivière.

Thème : Dynamique fluviale

ÉTAT DE LA DYNAMIQUE FLUVIALE

Causes historiques, naturelles ou anthropiques



Etat de la rivière aujourd'hui

Un phénomène naturel hérité

Des héritages climatiques et géologiques et une évolution naturelle du cours d'eau ont créé une dynamique fluviale dont l'équilibre naturelle peut être perturbée par des activités humaines.

Surexploitation du stock alluvionnaire entre les années 1960 et 1980

- Exploitations de granulats situées en lit mineur ou moyen jusqu'en 1980
- Fond de l'Allier particulièrement mobilisé (granulométrie facile à arracher)

Contraintes anthropiques

- 48 ponts, 116 km de protections de berges
- Captages AEP, gravières, infrastructures routières, activités agricoles

Enfoncement du lit préoccupant

- Moins 1.2 m entre 1934 et 1980 en moyenne, avec des valeurs maximales atteignant 3 à 4 m
- Poursuite de l'enfoncement aujourd'hui, au rythme de -1 à -2 cm/an

Perturbation de la dynamique d'érosion latérale

- 40% du linéaire actuellement très stabilisé
 - 40% présentant une dynamique modérée
 - 20% conservant une dynamique intense (érosion active des berges, recoupement de sinuosités)
- Mais un cours d'eau encore très peu aménagé et fréquenté par des espèces piscicoles migratrices

Baisse de la qualité écologique liée à la réduction de l'espace de mobilité de la rivière

- Banalisation des milieux naturels
- Déconnexion de bras morts
- Abaissement de la nappe phréatique
- Diminution du pouvoir auto-épurant de la rivière

Malgré une reconnaissance et des efforts de gestion du patrimoine naturel remarquable créé par la dynamique fluviale

SATISFACTION DES USAGES

Enjeux - Besoins



Actions à mener sur la dynamique fluviale

Préservation et restauration de l'espace de liberté de la rivière

- Préservation urgente sur les tronçons à dynamique active
- Préservation et restauration à court-terme dans les zones à dynamique modérée
- Redynamisation des zones à dynamique faible ou inexistante

Préservation de la qualité écologique de l'axe Allier dont la dynamique fluviale est un atout fort

Captages d'eau potable

- Baisse de productivité des captages
- Captages menacés par la mobilité de la rivière

Besoin de matériaux

Exploitations de granulats reportées dans le lit majeur au début des années 1980

Des actions sur les rives et sur les milieux annexes

- Limitation générale des actions de protection de berges aux actions visant la sécurité publique
- Conservation et restauration des bassins végétalisés d'expansion des crues
- Conservation et restauration d'un corridor végétalisé
- Maintien et recréation des connexions entre la rivière et ses annexes
- Incitation à une agriculture respectueuse de l'environnement
- Renaturation d'espaces dégradés

Interdiction de tout projet de barrage ou de seuil

Prise en compte de l'enjeu dans les projets d'urbanisme et d'infrastructures routières

Déplacement progressif ou définitif hors de l'espace de mobilité

Solution à étudier au cas par cas pour chaque captage (contexte morphodynamique, hydrogéologique, hydraulique, environnemental, foncier et réglementaire...)

Gestion des gravières

Risque de capture par la rivière (aux conséquences géomorphologiques importantes) ou protection à mettre en place (restreignant l'espace de liberté de l'Allier)
Gestion et mise en valeur appropriée des anciennes gravières à mettre en place